

RESIDENCE LE MISSILIEU
2014 - 2018

Nos priorités ou préconisations générales	- Une continuité de service et une coordination managériale à renforcer et poursuivre au-delà de la semaine et de la journée : week-ends et nuit.
	- Des améliorations à apporter au niveau du bien-être des résidents, dans un souci d'équité quel que soit le niveau de dépendance (réduire le délai de jeun, repenser la mobilisation des ressources humaines au moment des couchers ce qui implique, de fait, d'obtenir les renforts sollicités pour ne pas déplacer les problèmes sur le matin : levés, toilettes...)
	- Le projet personnalisé à formaliser selon les recommandations de bonnes pratiques. Un travail pluridisciplinaire à poursuivre en intégrant l'animation dans la problématique du projet personnalisé.
	- Des processus à maîtriser progressivement pour garantir le respect de la bientraitance et réduire les risques
	- Des garanties sur les droits et libertés des personnes à conforter (en relation avec le comité éthique du Pôle).
	- La communication interne à renforcer plus encore pour favoriser une meilleure qualité de vie au travail et une dynamique de travail en équipe fondée sur un mode de management perçu et vécu comme plus participatif.
	- Doter l'établissement d'un point phone
	- Garantir l'évolution des professionnels au regard de l'évolution de la grande dépendance des personnes accueillies. - Des temps et des moyens insuffisants pour mener à bien les progrès visés.

on autour des thèmes	1. Les conditions d'élaboration et de mise en œuvre du PE ou du service et l'organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers	- Veiller à adapter en continu le PE
		- Définir et formaliser les principes d'intervention des professionnels autour du PPI
		- Définir les modalités de diffusion en direction des personnels, usagers et familles
		- Réaliser un bilan sur le fonctionnement des différentes unités pour alimenter les projets et la réflexion autour de la notion du parcours de l'usager au sein de la structure
		- Poursuivre les efforts en termes de formation et d'amélioration de la communication interne
		- Développer l'analyse des pratiques, les réseaux professionnels inter-EHPAD, la pluridisciplinarité autour des PPI
		- Maintenir une vigilance sur les glissements de tâches possibles.
		- Mettre à jour le DUEP
	2. L'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique	- Mettre en place un dispositif de veille en matière d'absentéisme
		- Revoir la dotation RH
		- Faire un bilan des postes mutualisés
		- Engager une réflexion sur l'ouverture et fonctionnement le WE
	3. personnalisation de l'accompagnement, expression et participation individuelle et collective des usagers	- En lien avec la politique du pôle PA, conforter les échanges avec les autres EHPAD de la Fondation et favoriser les approches mutualisées
		- Valoriser le travail réalisé en matière de signalétiques et repérages dans les locaux en élaborant un support adapté
		- Ré-interroger et formaliser la posture éthique de la Fondation en matière de libre circulation
		- Retravailler l'ouverture sur les extérieurs pour faciliter la libre circulation des résidents en dehors du bâtiment. Revoir la signalétique extérieure pour accéder plus facilement à l'établissement
- Poursuivre la réflexion engagée au niveau du pôle pour arrêter le cadre de référence du PPI et l'expérimenter à partir de la solution logicielle (TITAN) qui a priori permettrait sa formalisation, son suivi		
- Mener une réflexion autour de la fonction de coordinateur de projet/référent		
4. La garantie des droits et la politique de prévention et de gestion des risques	- Encourager les coopérations pluridisciplinaires pour élaborer le PPI	
	- Favoriser la participation des usagers au CVS et accompagner les élus dans leur rôle de représentants des usagers	
	- Pérenniser les enquêtes de satisfactions	
	- Mettre en place et favoriser la tenue des commissions "menus" et "animation"	
	- Retravailler les aménagements extérieurs et leur accès, idem pour certains espaces collectifs intérieurs. Engager une réflexion sur l'opportunité de constitution d'une équipe entretien/maintenance mutualisée	
	Améliorer le pré-accueil pour favoriser l'expression d'un consentement éclairé et l'intégration	
	- Mettre en place un tableau de bord et de suivi des indicateurs de risques. Réduire les délais d'actualisation des prescriptions de contentions et réduire les délais de jeun. Développer les soins palliatifs	
	- Expérimenter le "finger food"	
	Poursuivre le renforcement de la sécurité des circuits alimentaires, du linge et des médicaments. Information/Formation et sensibilisation du personnel par rapport aux BPP	
	réflexion avec le comité éthique face à la prise de risque que peut envisager l'établissement quant à la liberté/sécurité et protection/autonomie des résidents	

Les axes d'amélioration concernant l'évaluation interne	- Revoir la composition du groupe de travail et sa mobilisation dans une logique plus participative
	- Mobiliser les ressources temps nécessaires pour que le groupe de travail puisse se réunir de façon régulière
	L'articulation entre diagramme multi-critères et plan d'action est à peaufiner, un suivi à mettre en place pour valoriser ce qui est fait
	- Revoir le circuit de validation et de priorisation des actions qui peut s'avérer lourd pour les responsables d'établissements

Promotion de l'autonomie	Permettre à l'usager d'être acteur dans sa prise en charge avec le concours de son entourage et des professionnels
	Proposer une prise en charge et un accompagnement adapté aux besoins et aux attentes des résidents et de son entourage
	Etablir un suivi de la démarche qualité pour une amélioration continue des prestations, de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes accueillies
	Garantir à l'usager une qualité des prestations et d'accompagnement
	Adapter et améliorer la prise en charge et l'accompagnement Favoriser l'autonomie des résidents

Nos axes	La personnalisation de l'accompagnement	Permettre au résident d'identifier le soignant référent de sa prise en charge et de son projet personnalisé individualisé
		Etablir une complémentarité avec les acteurs du réseau local pour améliorer la prise en charge du résident et assurer une continuité de soin
		Améliorer l'accueil et l'intégration du nouveau résident-Placer le résident en tant que co-auteur de son accompagnement
		Adapter la prise en charge et l'accompagnement en fonction des besoins spécifiques et des attentes du résident- Evaluer et réévaluer l'accompagnement du résident au sein d'un secteur en fonction de ses besoins.
		Respecter le choix du résident
		Information aux aidants sur la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées
	Veille à maintenir sur la garantie des droits et la participation des usagers	Proposer aux usagers une prise en charge spécifique
		Respecter le droit de citoyenneté des résidents accueillis
		Favoriser et développer les échanges avec les familles et les visiteurs
		Permettre au résident d'exprimer ses souhaits. Créer un espace d'échange entre les résidents et les professionnels pour prendre davantage en compte leurs souhaits et leur attentes.
	La protection des personnes et la prévention des risques liés à la vulnérabilité	poursuivre le veille pour Garantir les droits et la participation des usagers
		Respecter la libre circulation des personnes accueillies
		Garantir la traçabilité et le suivi de la prise en charge médicale et de soins-Rendre le logiciel de soin accessible aux personnels et aux professionnels libéraux.
		Former et informer le personnel sur la prise en charge de l'hygiène bucco-dentaire des résidents
		Accompagnement psychologique
	L'accompagnement de fin de vie	créer des procédures afin de protéger les résidents Informer, former,
Etablir un partenariat avec les acteurs du réseau local de soins palliatifs pour assurer une continuité de soins et accompagner le résident en fin de vie et son entourage.		
Former et informer les salariés et les aidants sur l'accompagnement de la fin de vie		